



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 26 MARS 2009

PRESENTS : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, LABAYLE, Michel VEUNAC, Christian MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. PAUL-DEJEAN, POMMIEZ, DAUBAGNA, Mmes JARRAUD-VERGNOLLE, BISAUTA, MM. ABEBERRY, ROUX, Jacques VEUNAC, LOZANO, LAFITE, Mme GIBAUD-GENTILI, Conseillers Titulaires ; Mme CASTEL, M. LACASSAGNE, Mme DURRUTY, MM. DOMÈGE, CÉLAN, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : M. MONDORGE, Vice-Président ; MM. VOISIN, ETCHEGARAY, BRISSON, GOUFFRANT, Mme CONTRAIRES, Conseillers Suppléants ; Mmes PRADIER, GETTEN-PORCHÉ, M. POUHEYTS, Mmes LANNEVERE, DESTRUHAUT, M. CAZAUX, Conseillers Suppléants.

PROCURATIONS : M. VOISIN à M. CÉLAN ; M. ETCHEGARAY à Mme BISAUTA ; M. BRISSON à M. DOMÈGE ; M. GOUFFRANT à M. MILLET-BARBÉ ; Mme CONTRAIRES à M. BOROTRA.

SECRETARE DE SEANCE : Mme GIBAUD-GENTILI.

O/J N° 8 - RESSOURCES - FINANCES.
BUDGET PRIMITIF 2009 – BUDGET PRINCIPAL.

Monsieur BOROTRA présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Les masses globales du projet de budget Primitif 2009 du Budget Principal, incluant la reprise des restes à réaliser et des résultats 2008, sont les suivantes (en €) :

	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
Investissement	123 014 617,75	123 014 617,75
Fonctionnement	82 557 795,00	82 557 795,00

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le 01 AVR. 2009

Affiché le 01 AVR. 2009



P/Le Président,

Le Vice-Président Délégué,

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1 Recettes réelles de la section de fonctionnement

Les prévisions de recettes réelles de fonctionnement pour 2009, réparties par grand type, sont les suivantes :

Rec de fonct €	BP 08	Total Voté 08	BP 09	Var BP09/BP08
Fiscalité dotations et comp°	51 719 402	52 421 553	53 122 564	2,7%
TEOM	14 335 003	14 369 022	15 685 409	9,4%
Dot intercom + dot touristique	8 457 344	8 457 344	8 701 040	2,9%
Recettes OM	1 916 309	1 949 309	1 958 565	2,2%
Div droits, subv, rmbsts, prov°	908 940	1 020 740	1 893 459	108,3%
Zones d'activités	701 785	657 785	29 676	-95,8%
Abattoirs	270 920	299 598	251 732	-7,1%
Rmbsts personnel	254 000	254 000	183 500	-27,8%
Ecole art et ESA	254 750	254 750	291 340	14,4%
Total recettes réelles	78 818 453	79 684 101	82 117 285	4,2%
Report à nouveau 002	612 174	612 174	0	NS
Recettes réelles yc ràn	79 430 627	80 296 275	82 117 285	3,4%

Hors résultat repris en report à nouveau, les recettes réelles évolueraient de + 4,2 % par rapport au Budget Primitif 2008.

Fiscalité, dotations et compensations

Les bases nettes de taxe professionnelle (TP) notifiées s'élèvent en 2009 à 159,142 M€, soit une augmentation de 5,6 % par rapport aux bases 2008 (150,652 M€) qui elles-mêmes enregistraient une progression satisfaisante par rapport à 2007 (+ 4,3 %).

Le produit correspondant s'élève à 36,491 M€ à taux de TP inchangé (22,93 %) et avant application du prélèvement induit par la part du plafonnement à la valeur ajoutée à la charge de la Communauté (le plafond garanti de prélèvement ou ticket modérateur).

Le plafond garanti de prélèvement s'élèverait ainsi à 0,088 M€, soit un produit fiscal net de 36,403 M€.

Le reversement conventionnel de taxe professionnelle de la Ville de Bidart au titre de la Technopole Izarbel est évalué à 0,120 M€.

Les compensations de taxe professionnelle (premier abattement salaires, abattement de 16 %, réduction pour création d'établissement et compensation pour la suppression progressive de la part recettes) poursuivent leur baisse à 1,105 M€.

La dotation de compensation, intégrée dans l'enveloppe de la dotation globale de fonctionnement mais traitée à part dans cette présentation car compensant la suppression de la part salaires dans la TP, est égale à 15,494 M€ (+ 0,8 %).

Dotation d'intercommunalité et dotation touristique

La dotation d'intercommunalité s'élève à 7,912 M€, soit une progression de 3,07 % par rapport au montant 2008, compte tenu de la prise en compte de la population issue du recensement rénové.

La dotation touristique est égale à 0,789 M€ (+ 1 %).

Déchets ménagers

Les recettes propres du service devraient s'élever à 1,515 M€ : 0,751 M€ pour la redevance spéciale, 0,209 M€ pour la reprise des produits triés, 0,470 M€ pour le programme éco-emballage incluant le soutien aux ambassadeurs du tri, 0,085 M€ pour les divers remboursements, subventions ou ventes. Le remboursement de la dette de l'usine de Bacheforès par Bil Ta Garbi est prévu à hauteur de 0,444 M€.

Compte tenu du coût total de la compétence déchets, net des recettes, le taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) proposé au vote s'élève à 10,10 % (9,62 % en 2008), soit une taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 15,685 M€.

Autres recettes

Il s'agit des droits, subventions, participations, remboursements reçus par la Communauté d'Agglomération.

On retrouve des recettes courantes :

- remboursements de charges du personnel mis à disposition ou en arrêt de travail ;
- loyers et redevances d'occupation, notamment des abattoirs et salles de découpe ;
- participation de la caisse d'allocations familiales et des bénéficiaires à la gestion des terrains des gens du voyage ;
- produits (droits d'inscription, stages) et subventions pour l'activité de l'école d'art et de l'école supérieure d'art ;
- produit des travaux de branchement pour les eaux pluviales ;
- autres subventions de fonctionnement (diagnostic plan climat, étude énergétique et thermographie).

Ainsi que des éléments exceptionnels :

- reprise de la provision concernant les affaires BNP et Henriot et la contribution SDIS ;
- liquidation de la TVA française sur certains travaux de la Halle d'Iraty ;
- excédent de clôture de la zone d'Aritxague.

1.2 Recettes d'ordre de la section de fonctionnement

Elles s'élèvent à 0,441 M€, pour le transfert au compte de résultat de certaines subventions d'équipement reçues.

2. DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

2.1 Dépenses réelles de la section de fonctionnement

Le récapitulatif du voté 2008 et du projet de Budget Primitif (BP) pour l'exercice 2009 par grands groupes de dépenses réelles est le suivant :

Dép de fonct €	BP 08	Total Voté 08	BP 09	Var BP09/BP08
Rvsts aux communes	18 970 505	18 970 505	19 565 683	3,1%
Subventions / Part	15 412 339	15 540 939	16 338 547	6,0%
Gestion des déchets	10 490 441	10 490 441	11 666 164	11,2%
Personnel - élus	9 282 790	9 182 790	9 945 809	7,1%
Gestion, impôts, ch externes	3 696 193	3 766 883	3 579 379	-3,2%
Provisions	1 089 653	1 400 653	0	-100,0%
Zones d'activités	0	0	20 000	NS
Dette trésorerie	4 869 200	4 869 200	4 118 200	-15,4%
Pluvial	1 214 000	1 214 000	1 301 250	7,2%
Dépenses imprévues	75 000	0	0	NS
Total dépenses réelles	65 100 121	65 435 411	66 535 032	2,2%

Les prévisions budgétaires évoluent de 2,2 % par rapport au budget primitif 2008.

Les reversements aux communes

La dotation de solidarité communautaire calculée est de 5,511 M€, soit + 0,761 M€ / + 16 % par rapport à 2008, compte tenu de la forte augmentation des bases de taxe professionnelle. L'attribution de compensation se monte à 14,054 M€.

Subventions et participations

Il s'agit ici des subventions de fonctionnement, contingents et participations, hors gestion des déchets (Syndicat Bil Ta Garbi et organismes H.L.M.).

Les concours sont listés dans le rapport sur l'attribution de subventions et de participations pour l'année 2009.

L'élément le plus remarquable concerne le contingent incendie. Le SDIS a revu pour 2009 la répartition des contributions sur de nouvelles bases, juridiquement fiables et adoptées à l'unanimité. La Communauté participe au dispositif exceptionnel de lissage mis en place sur quatre ans pour limiter l'évolution annuelle des contributions de chacun.

Gestion des déchets

En matière de gestion des déchets, la progression des dépenses (hors coût du personnel communautaire) est significative.

Ceci s'explique par un effet prix (évolution à la hausse des coûts des marchés de traitement des déchets recyclables et divers et du coût de traitement des ordures ménagères avec une hausse de la TGAP de 5,4 € par tonne, évolution à la baisse du prix de reprise des matériaux), un effet quantité avec l'augmentation des tonnages de déchets recyclables, et l'évolution de l'activité des services avec la mise en place du réseau d'ambassadeurs du tri et la réforme de la collecte.

Paye et indemnités des élus

Par rapport aux années précédentes, les crédits relatifs aux charges de personnel seront en augmentation plus prononcée, compte tenu principalement du renforcement dans les compétences transport et développement et de l'effet année pleine de l'école supérieure d'art.

Gestion des services, impôts, charges externes, provisions

Hors éléments exceptionnels, les crédits de gestion sont quasi stables. Aucune provision nouvelle ou complémentaire n'est prévue.

Dette et trésorerie

La charge de la dette, intégrant la ligne de trésorerie, baisse de façon significative, compte tenu de la diminution des taux monétaires alors que les emprunts à taux variables (tous à taux post-fixés TAG ou TAM) constituent 26 % de l'encours sur le budget principal. Une réflexion sur le passage à taux fixe de certaines de ces lignes d'emprunt est en cours, au regard du niveau des taux possibles actuellement.

Pluvial

Les crédits courants augmentent de 2,5 %. Le solde s'explique par l'augmentation de 0,058 M€ TTC de la contribution au fonctionnement des réseaux unitaires, versée au budget assainissement.

2.2 Dépenses d'ordre de la section de fonctionnement

Hors virement, ces opérations d'ordre s'élèvent à 5,100 M€ et concernent la dotation aux amortissements des immobilisations et des subventions d'équipement versées.

En sus, le virement à la section d'investissement se monte à 10,923 M€.

3. RESULTAT D'EXPLOITATION 2008

L'affectation du résultat d'exploitation 2008 ne prévoit pas de report à nouveau d'une partie de l'excédent de fonctionnement mais son affectation totale en réserves.

4. EQUILIBRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Au regard de ces prévisions, on peut déterminer la capacité d'autofinancement qui s'élève à plus de 15,5 M€, soit un niveau supérieur à celui du budget 2008.

En euros	BP 08	Total Voté 08	BP 09	Var BP09/BP08
Dép réelles	65 100 121	65 435 411	66 535 032	2,2%
Recettes réelles	78 818 453	79 684 101	82 117 285	4,2%
Report à nouveau	612 174	612 174	0	-100,0%
Epargne brute	14 330 506	14 860 864	15 582 253	8,7%

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT HORS RESTES A REALISER

1.1 Dépenses réelles de la section d'investissement

Par grands domaines, et hors reports 2008, les propositions en matière d'investissement sont les suivantes :

Dép inv €	BP 09
Dettes / participations	7 895 000
PPI inv hors décharge	9 685 216
PPI décharge Bacheforès	110 522
PPI fonds de concours	6 401 950
Pluvial	2 492 039
Dvt urbain y compris foncier	5 708 736
Patrimoine et infrastructures	9 027 048
Zones	282 719
Abattoirs	14 000
Gestion des déchets	2 256 200
Autres subv d'équt / divers	586 000
Gestion services/divers	405 401
Total dépenses réelles	44 864 831

Hors dette et besoin de financement des zones d'activités, les crédits d'investissement s'élèvent à 36,687 M€.

Les programmes pluriannuels d'investissement (PPI)

Les crédits nouveaux proposés sont les suivants.

Opérations PPI en AP/CP Nom de l'AP / opération	Crédits de paiement 2009 (M€)
AP – OPERATIONS UNIVERSITAIRES	0,651
Site Universitaire de la Nive	0,621
Site Universitaire de Montauray	0,030
AP – DECHARGE DE BACHEFORES	0,111
Décharge de Bacheforès	0,111
AP – HALLE D'IRATY	7,956
Halle d'Iraty	7,956
AP – AMENAGEMENT D'ESPACES	0,213
Plaine d'Ansot	0,187
Les Rocailles	0,026



AP – LE PARC DE LA BARRE	0,601
AP – TECHNOCITE	0,256
Fonds de concours PPI	BP 2009 (M€)
Place Marquisat	0,045
Place de la Bécasse	0,200
Quai Resplandy	0,400
RN 10	0,607
Restaurant Universitaire Nive	0,450
Restaurant Universitaire Montaury	0,200
Bibliothèque universitaire	0,500
Terrains de sports universitaires de la Floride	0,200
Complexe aquatique Hauts de Sainte Croix	0,950
Agrandissement Musée de la Mer	1,600
Cité de l'Océan et du Surf	0,550
Salle Culturelle	0,200
Patinoire	0,200
Aménagement du littoral	0,300

Propositions d'investissement hors PPI

2,492 M€ sont prévus pour les opérations du pluvial, dont 0,330 M€ au titre de la participation au budget assainissement.

Les crédits gérés par la Direction du Développement Urbain s'élèvent à 5,709 M€ : acquisitions foncières 3,117 M€, aide au logement 2,172 M€ y compris crédits en délégation de l'Etat, diverses études et fonds du service 0,420 M€.

Les opérations sous compétence de la Direction du Patrimoine et des Infrastructures se montent à 9,027 M€ : voirie d'intérêt communautaire incluant Pont Grenet et Pont Mayou, transport en commun en site propre et divers travaux 5,332 M€, pôle territorial de formation 0,500 M€, accueil des gens du voyage 0,750 M€, déménagement de l'école d'art vers Saint-Crouts et bâtiment du Conservatoire à Saint-Crouts 0,790 M€, construction de l'hôtel social 0,780 M€, chenil de Bacheforès 0,130 M€.

Le budget d'investissement de la Direction de l'Environnement (gestion des déchets) est de 2,256 M€, dont 1,447 M€ pour le matériel roulant en vue notamment de préparer la reprise en régie de la collecte des conteneurs enterrés.

Les autres subventions d'équipement concernent le pôle territorial de formation (0,300 M€), la ligne grande vitesse (0,051 M€), la signalétique transports en commun et la société nationale de sauvetage en mer.

Les dépenses d'équipement des services concernent en majorité les matériels, progiciels et études informatiques et télécom.

Dette et zones d'activités

Le montant du remboursement en capital de la dette est de 7,895 M€, hors opérations particulières sur emprunts avec option de tirage sur ligne de trésorerie, soit un montant légèrement inférieur à celui de 2008 (8,0 M€ votés hors refinancements et opérations comptables).

14,080 M€ sont en outre prévus au budget au titre des opérations sur emprunts avec option de tirage sur ligne de trésorerie (remboursements temporaires éventuels du capital au chapitre 16 article 16449). Cette somme n'est pas portée dans le tableau d'équilibre présenté ici, puisqu'une recette équivalente est prévue.

Le besoin de financement du budget des zones d'aménagement de la Communauté s'établit à 0,101 M€ dont 0,069 M€ d'avances.

Sont prévus en outre 0,182 M€ au titre de possibles avances de la Communauté à l'aménagement des zones du syndicat mixte de la technopole Izarbel. Le principe d'octroi de ces avances doit encore être affiné et fera l'objet le cas échéant d'une délibération.

1.2 Dépenses d'ordre de la section d'investissement

Hors opérations patrimoniales, elles sont égales aux recettes d'ordre de la section de fonctionnement, à savoir 0,441 M€ pour le transfert des subventions d'équipement reçues.

Les opérations patrimoniales s'élèvent à 17,860 M€ :

- transfert des avances versées au titre des opérations sous mandat 3,000 M€
- bascule des avances forfaitaires sur marchés 0,618 M€
- transfert des frais d'études suivis de réalisation 0,235 M€
- opérations sur emprunts avec option de tirage sur ligne de trésorerie (constatation en fin d'année de l'éventuel capital remboursé par anticipation au chapitre 041 article 16441 en dépenses) 13,498 M€
- équilibre des opérations universitaires, comptabilisées en opérations sous mandat : 0,509 M€.

2. RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT HORS RESTES A REALISER

2.1 Recettes réelles de la section d'investissement

Les recettes réelles prévues pour la section d'investissement, hors restes à réaliser 2008 et affectation en réserves du résultat d'exploitation, incluant la capacité d'autofinancement, sont les suivantes :

Rec inv €	BP 09
Cessions	2 285 634
Subv, déconsignations	8 283 937
FCTVA	3 609 516
Rmbst avances zones	328 364
CAF + report à nouveau 2008	15 582 253
Avances Agence de l'eau	166 320
Emprunt	14 608 807
Total recettes réelles yc CAF	44 864 831

Cessions d'actif

Le total des cessions prévues en 2009 s'élève à 2,286 M€ : cessions de terrain à Castorama, à BMW, à la Ville de Bayonne et à la SEPA pour Arrousets.

Subventions d'équipement et déconsignations

A ce jour, les principales subventions prévues sont les suivantes :

- PPI : Université Nive, La Barre, Halle d'Iraty, Technocité, Arrousets
- pluvial : Conseil Régional
- délégation pour l'aide à la pierre : Etat
- école supérieure d'art : DRAC.

Remboursement d'avances du budget zones

La clôture prévue de la Zone d'Aritxague permettra de rembourser les avances consenties par le budget principal.

Avances de l'Agence de l'Eau

Certaines opérations du pluvial pourront bénéficier d'avances remboursables de l'Agence de l'Eau, estimées à 0,166 M€.

Besoin de financement : emprunt

Le besoin de financement de la section d'investissement, à combler par emprunt, s'élèverait, compte tenu de l'autofinancement dégagé (ligne CAF) et avant prise en compte des restes à réaliser 2008, à 14,609 M€.

Ce montant constitue le besoin de financement des crédits d'investissement 2009.

14,080 M€ sont prévus au titre des opérations sur emprunts avec option de tirage sur ligne de trésorerie (pour remobilisation éventuelle du capital au chapitre 16 article 16449 en recettes). Ce montant ne figure pas dans les masses présentées ici puisqu'une dépense équivalente est prévue.

2.2 Recettes d'ordre de la section d'investissement

Hors opérations patrimoniales, les recettes d'ordre de la section d'investissement correspondent aux dépenses d'ordre de la section de fonctionnement : amortissement des immobilisations et des subventions d'équipement et fonds de concours versés, virement de la section de fonctionnement.

Les recettes des opérations patrimoniales sont identiques aux dépenses.

3. REPRISE DES RESULTATS ET RESTES A REALISER 2008

Seront repris sur la section d'investissement, compte tenu de la prévision d'affectation :

- le solde d'investissement : - 23.158.787,08 €
- le résultat de fonctionnement affecté en réserves : 13.029.578,38 €
- les dépenses reportées : 22.609.821,65 €
- les recettes reportées : 32.791.736,07 € dont 26,600 M€ d'emprunts.

L'affectation en réserves et l'équilibre des reports viennent diminuer de 52.705,72 € le besoin d'emprunt nouveau. L'emprunt d'équilibre s'élève donc à 14,556 M€.

III. VOTE

Au vu de ces explications, le Conseil Communautaire est invité à voter le Budget Primitif du Budget Principal pour l'exercice 2009, selon le document budgétaire joint.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ